



AUDIENCE « E3C » : RECTORAT DE TOULOUSE
16 janvier 2020

1. Manque de préparation, voire improvisation totale de cette première session d'E3C :

- **Les professeurs n'ont pas pu préparer correctement**, d'un point de vue méthodologique, **les élèves** qui étaient l'an dernier en seconde étant donné que les sujets 0 n'ont été publiés qu'en juin 2019, une fois l'année 2018/2019 finie.
- **Les informations** (note de service, grilles d'évaluations en langue par exemple) **sont arrivées au compte-goutte**, bien après le début de l'année scolaire, et la plupart du temps, les collègues se sont informés **via les réseaux sociaux** puisque l'institution et ses représentants n'ont pas jugé utile et pertinent de transmettre par voie officielle, dès leur parution, ces documents aux professeurs. **La banque nationale de sujets n'a été accessible que dans le courant du mois de décembre** (et encore, elle était loin d'être complète puisque des sujets ont été ajoutés régulièrement jusqu'au début du mois de janvier...). Il aurait fallu ouvrir cette banque dès le début de l'année pour les professeurs puissent se mettre d'accord sur une progression et des thématiques communes.
- **Manque d'accompagnement : pas de formation** ou d'information à l'attention de l'ensemble des professeurs alors que la réforme induit un changement de programme et la mise en place de nouvelles épreuves. Certains IPR se sont déplacés ici ou là, assez tardivement (ex. : réunion d'une heure avec l'IPR d'espagnol à Muret ce lundi 13 janvier, soit une semaine avant le début des épreuves... !) ou ont communiqué en off des informations aux collègues inscrits à des formations académiques qui portaient sur d'autres sujets que la réforme. Les professeurs n'ont droit qu'à des bruits de couloir ou des infos contradictoires trouvées sur les réseaux sociaux.

2. Charge de travail inutilement alourdie pour :

- **Les équipes de direction et personnels administratifs** chargés de préparer et organiser seuls chaque session d'examen (multiplication des tâches administratives)
- **Les élèves** qui voient se multiplier les périodes d'évaluation et se trouvent confrontés très tôt à des épreuves de bac pour lesquelles ils ont donc été mal préparés globalement et sur lesquelles ils se posent beaucoup de questions.
-



**AUDIENCE « E3C » : RECTORAT DE TOULOUSE
16 janvier 2020**

- **Les professeurs** qui vont devoir corriger des copies de bac, sur ordinateur (ce qui prend plus de temps globalement que sur papier) en plus de leurs tâches habituelles : préparation des nouveaux cours (puisque nouveaux programmes), correction d'évaluations, réunions diverses et variées. L'indemnité prévue est largement insuffisante : 50 euros pour un lot de copie (d'ailleurs, à quoi correspond concrètement « un lot de copies » ?). Aucun corrigé n'est prévu dans la banque. C'est aux équipes de les concevoir. Dans le bac ancienne formulaire, les correcteurs étaient non seulement déchargés de cours au moment des corrections, mais ils touchaient en plus 5 euros par copie... Il y a eu d'après les équipes de direction des injonctions ministérielles tendant à limiter le nombre d'heures banalisées pour concertation. Les professeurs auraient pourtant besoin de temps pour pouvoir corriger sereinement et efficacement ces épreuves.

3. Pour ce qui est du contenu des épreuves :

- Il n'est pas toujours adapté au niveau d'élèves de première. C'est en particulier le cas en langue : on demande à des élèves de première, dès le mois de janvier, de passer les épreuves que passaient jusqu'à présent les élèves de terminale en février/mars (compréhension orale) et en juin (expression écrite). La plupart des élèves, et en particulier les élèves de séries technologiques, n'ont à ce stade de l'année ni le niveau de langue ni la maturité nécessaire pour de telles épreuves. Cela dit, les notes ne risquent pas de descendre très bas étant donné l'extrême bienveillance des grilles d'évaluation : en effet un élève ayant un niveau débutant (niveau d'un élève de 6^{ème} ou 5^{ème} qui commence une langue) peut se retrouver avec un 10/20. Ces épreuves n'ont aucun sens et les notes qui en résulteront encore moins... Les épreuves ont été conçues en dépit du bon sens, sans aucune prise en compte des remarques des collègues, pourtant les mieux placés pour savoir ce qu'on peut légitimement demander à un élève de première, qui se sont souvent manifestés auprès de l'inspection dès la parution des sujets 0.
- Les noms de fichiers sur la BNS ne sont pas du tout explicites, obligeant à ouvrir tous les sujets pour savoir ce qu'ils contiennent.



AUDIENCE « E3C » : RECTORAT DE TOULOUSE 16 janvier 2020

- En espagnol nous avons trouvé des sujets truffés d'erreurs graves. Impossible à utiliser. On se demande qui les a créés ? Et comment ont-ils été validés ? Les sujets sont balancés pèle-mêle, sans aucune mise en forme pour les faire écouter (à savoir les 3 écoutes espacées de 3 minutes etc..) il n'y a rien de préparer. Les corrections non plus ne sont pas faites. Rien. On nous a balancé des sujets qui ne sont même pas correctes, et certains pas du tout prêts à l'emploi car truffés d'erreurs.
- Exemple pour l'expression écrite : *“ veuillez rédiger un article pour le journal du lycée pour convaincre vos camarades de l'inégalité des sexes”*.
- Au sujet des grilles de notation pour les langues. Les collègues ont testé les grilles sur des compréhension de l'oral... tout est fait pour que les candidats aient des notes qui ne correspondent pas du tout avec leur niveau, mais bien au-dessus. Par exemple, un candidat qui serait dans le bas de la grille aurait quand même minimum un 14/20.
- Tromper les élèves, leurs parents et l'opinion publique ne va pas nous élever dans le classement Pisa. Les élèves vont être renvoyés dans les cordes dans le supérieur ou dans la vie active.

4. Les E3C sont là pour soi-disant conserver un cadre national.

- Or, chaque établissement organise les épreuves comme bon lui semble, ce qui crée une véritable inégalité de traitement des candidats. Certains établissements ont choisi de banaliser les cours des élèves de première sur les jours d'épreuves.
- D'autres imposent aux élèves de passer leurs épreuves au milieu des autres cours. Dans de nombreux établissements, un seul surveillant par salle est prévu pour surveiller l'épreuve ce qui risque de favoriser la fraude.
- Le fait qu'il n'y ait pas non plus de corrigé officiel avec les sujets ni de barèmes crée également une rupture d'égalité.



**AUDIENCE « E3C » : RECTORAT DE TOULOUSE
16 janvier 2020**

5. Pour finir, ces épreuves ne représentent finalement pas grand-chose dans l'obtention du bac (environ 2% de la note globale)

- On peut donc s'interroger sur la pertinence de ces épreuves.
- C'est beaucoup de stress, de gaspillage de temps et d'énergie pour rien finalement... Le tout sans aucune contrepartie financière pour les professeurs, bien entendu, au moment où l'on parle de la rémunération des professeurs comme étant beaucoup trop faible...
- Pourquoi donc vouloir maintenir coûte que coûte ces épreuves en cours d'année et en particulier cette session de janvier ?
- Pourquoi un tel entêtement de la part ministère ?
- On voudrait dénaturer le baccalauréat pour mieux le rendre inutile tout en faisant comme d'habitude porter aux enseignants les errements de l'administration qui se prend, une fois encore, pour l'apprenti sorcier de Goethe qu'on ne s'y prendrait pas mieux !